

DEPARTEMENT DU GARD

Téléphone : 04 66 77 50 19 Télécopie : 04 66 77 57 38

contact@ville-de-sauve.fr www.ville-de-sauve.fr

« Village de Caractère » « Ville vivez bougez » « Ville et métiers d'art » « Station Verte » « Ville branchée »

« Ville prudente »

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se réunira :

Le Jeudi 15 Février 2024 à 18h30 A la salle du conseil municipal, Mairie de Sauve

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 14/12/2023
- 2. Mise aux normes géométriques et règlementaires du trottoir et sécurisation du virage de la RD 117
- 3. Rétrocession de la compétence promotion du tourisme de la Communauté de Communes du Piémont Cévenol à la commune de Sauve
- 4. Rénovation énergétique du Groupe Scolaire Florian
- 5. Modification du règlement intérieur des services périscolaires

Fait à Sauve, le 09/02/2024 Le Maire, Olivier GAILLARD

